



18546902-3023  
B-W1-L2



3023

ACP VAN LEEUW 27  
AV GUIL. VAN LEEUW 27  
1140 BRUXELLES



Bruxelles, le 23 mai 2023

## Une nouvelle tarification entre en application

Cher client,

Vous informer de façon optimale à chaque instant nous tient particulièrement à coeur. C'est pourquoi nous vous communiquons une modification tarifaire.

La gestion des Associations des Copropriétaires (ACP) représente une charge administrative importante chez Belfius, pour cette raison, nous nous voyons contraints d'y appliquer des frais de gestion. Un montant annuel de 250 euros (hors TVA) sera dorénavant facturé à chaque ACP, et ce, quel que soit le nombre de comptes dont elle dispose chez Belfius.

Ces frais seront débités du compte BE85 0689 3357 4406 au mois de juin et s'ajoutent aux frais liés à votre/vos compte(s) ou Pack(s) Business et aux éventuelles options souscrites.

Cordialement,

Philippe Crevits  
Directeur Marketing Entrepreneurs, Entreprises & Public